DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

Canton

de ROYAN

Commune

de ROYAN

82.205 /MCB

Objet

ALIENATION DE MATERIEL DU CENTRE DE SECOURS DE ROYAN

DATE DE CONVOCATION

18 NOVEMBRE 1982

DATE D'AFFICHAGE

18 NOVEMBRE 1982

21
20
24
18
0

Nombre de conseillers

Extrait du Registre des Délibilité

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 2-3-1982

ROVAN

quatre vingt deux

L'An mil neuf cent le vingt six novembre

à 20 houres 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LTS, FABER, BOUTET , LACHAUD , BOUCHET , BUJARO, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, Mme TACQUET, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: MM. MONTRON par. M. BOUCHET

DUFOUR par M. LACHAUD

Le FOUCHE par M. LIS M. BOULAN par M. BROTREAU

Absents: MM. VIAUD , TETARD, NAULIN

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire,

Le Capitaine BESSON, Chef du Centre Principal de Secours, propose d'aliéner du matériel réformé à des acheteurs éventuels, ainsi pu'un compresseur au Centre de Secours de ST PALAIS S/MER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré.

DECIDE :

D'aliéner le matériel suivant :

) un moteur EVINRUDE, puissance 18 CV, type HB Nº 18 002 EB 23708 a Monsieur GROLEAU MARIO domicilié à MORNAC SUR SEUDRE au prix de (MILLE DEUX CENTS FEARCS)

1 200,00 F

2) un moteur EVINRUDE, puissance 18 CV, type HB Nº 18 903 BB 7130 a Monsieur PHELLIPEAU Francis domicilié 45, rue Bouffard à la Tremblade au prix de (MILLE DEUX CENTS FRANCS)

1 200,00 F

3) un moteur EVINRUDE, puissance 40 CV, type HB N° 40953 RB 2133 à Monsieur MOREAU Jean-Pierre domicilié 54, Avenue de la Grande Conche à ROYAN au prix de (DEUX MILLE FRANCS)

2 000,00 F

4) un moteur JONHSON, puissance 40 CV, type HB N° 37963 à Monsieur F FOUCHE domicilié 34 C rue Thiers à SAUJON au prix de (DEUX MILLE FRANCS)

2 000,00 F

5) un compresseur DEVILBISS TOUSSAINT type VB 20 au Centre de Secours de la Ville de ST PALAIS S/MER au prix de (MILLE CINQ CENT FRANCS)

1 500,00 F

TOTAL 7 900,00

. d'encaisser les sommes correspondantes au chapitre 900.1 Articles 2144 et 2147.0 du budget de l'exercice 1982.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre LIS.